



Actualités sociales et culturelles



JUILLET 2023

POUR UN ETE DETENDU

PARTIR AVEC LA SNCF... :

Une démarche écologique, voire économique !

Vous pouvez payer votre billet de train (trajet en France) avec vos chèques vacances ou via votre « Billet congé annuel » qui vous donne droit à 25% de réduction sur votre aller-retour d'au moins 200 Km en 2^{ème} classe.

Téléchargez la fiche sur le site SNCF et adressez-la à la RH pour validation, puis redéposez le formulaire sur le site de la SNCF.

Assurez-vous d'avoir mis à jour dans l'outil RH vos ayants-droits !

...DANS UNE LOCATION SUBVENTIONNEE PAR LE CSE ☺ :

Bénéficiez de l'abondement de **350 €** pour un hébergement en France ou à l'étranger de 7 nuits minimum en passant par nos partenaires * figurant sur le site du CSE.

***ODALYS- HOMAIR – NEMEA- MISTER CAMP- INTERHOME- GOELIA-GD VACANCES** (consultez les modalités de réservation)

